#### AR Prefecture

047-200068930-20230213-D2023\_27\_SPSA-AR Reçu le 16/02/2023



DECISION: SERVICE: SPORT SANTE

Affaire suivie par : Florent SEYRAL

N°D2023-27-SPSA

OBJET: CARTES PASS' SPORT 2023

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2019D-102-SPSA en date du 26 septembre 2019 portant sur le fonctionnement de la carte pass'sport ;

Considérant qu'il y a lieu de favoriser l'accès à la pratique sportive sur le territoire ;

# Le Président de Fumel Vallée du Lot, décide,

# 1°) – De verser aux clubs l'aide correspondant aux réductions appliquées aux adhérents, en fonction du tableau ci-dessous :

Association	Nombre de cartes retournées	Tarif unitaire des cartes	Montant à verser
AÏKIDO CLUB FUMÉLOIS	1	15 €	15 €
AMICALE LAÏQUE TOURNON BASKET	4	15 €	60 €
ASSOCIATION ARC CLUB FUMEL VALLÉE DU LOT	5	15 €	75 €
ASSOCIATION SPORT ET GYM FUMEL	21	15 €	315 €
ATHLÉTIC CLUB FUMÉLOIS	6	15 €	90 €
BASKET CUZORN FUMEL LIBOS	12	15 €	180 €
BOXING CLUB FUMEL LIBOS	29	15 €	435 €
CLUB NAUTIQUE FUMEL LIBOS	5	15 €	75 €
CLUB NAUTIQUE SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT	1	15 €	15 €
LES CAVALIERS DE LA THÈZE	2	15 €	30 €
SPORT'S LIFE	9	15 €	135 €
LA PENNOISE	10	15 €	150 €
FOOTBALL CLUB FUMEL LIBOS	42	15 €	630 €
FOOTBALL CLUB PENNE D'AGENAIS SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT	12	15 €	180 €

#### AR Prefecture

047-200068930-20230213-D2023\_27\_SPSA-AR Reçu le 16/02/2023

HANDBALL CLUB FUMÉLOIS	7	15 €	105 €
LES ARCHERS DES BASTIDES	3	15 €	45 €
LITTLEMOON	2	15 €	30 €
JUDO CLUB FUMEL LIBOS	15	15 €	225 €
JUDO CLUB SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT	8	15 €	120 €
SHIZENDO KARATÉ FUMEL	10	15 €	150 €
KARATÉ SHOTOKAN	1	15 €	15 €
REGROUPEMENT PAYS LOT LÉMANCE	9	15 €	135 €
TENNIS CLUB MONTAYRAL	8	15 €	120 €
ASSOCIATION PELOTE BASQUE FUMEL LIBOS	4	15 €	60 €
ASSOCIATION VALLÉE LÉMANCE FOOTBALL CLUB	12	15 €	180 €
TIR SPORTIF FUMÉLOIS	1	15 €	15 €
ASSOCIATION DE TENNIS DE TABLE FUMÉLOISE	1	15 €	15 €
UNION SPORTIVE DE TENNIS FUMÉLOIS	1	15 €	15 €
UNION SPORTIVE TRENTELS XIII	5	15 €	75 €
UNION SPORTIVE VALLÉE DU LOT	4	15 €	60 €
VANESSA ET SA TROUPE	3	15 €	45 €
VTT CLUB DES ROCHERS	3	15 €	45 €
TOTAL	256	15 €	3 840 €

### 2°) – De préciser que les crédits nécessaires à cette action seront prévus au budget 2023.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme Fumel, le 13 février 2023

Le Président

idier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 16 février 2023

Reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 16 février 2023

----